



DÉCISION

N° : 2024-55

Exécutoire le : 28 MARS 2024

Publiée / Notifiée le : 25 MARS 2024

Visée le 28 MARS 2024

MARCHES PUBLICS
Marché n°23073
Aménagement Quartier cœur de vie Sarraz à Gresy sur Aix
Part Grand Lac du lot 1- VRD
Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée, en groupement de commande avec la commune de Gresy-Sur Aix et dont la commune est coordinateur

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché n°23073 lot 1 part Grand Lac relatif à les travaux de réseaux d'eau dans le cadre de l'aménagement du quartier de la Sarraz à Grésy-sur-Aix **pour** une durée de 20 mois, non renouvelable.

Les montant du marché sont :

TF : 198 166.88€ HT

TO : 2 596.08€ HT

Total TO/TF Part Grand Lac 200 762.96 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est le groupement d'entreprise EIFFAGE / SAS FONTAINE / SAS MAURO dont le mandataire est EIFFAGE domicilié 2 rue centrale 73420 VOGLAN

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- EIFFAGE : Mandataire du Groupement

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Signé électroniquement par Yves MERCIER
le 12/03/2024 14:07:29



Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2024-55 relative au Marché n.23073 Aménagement Quartier coeur de vie Sarraz à Grésy sur Aix - Part Grand Lac du lot 1-VRD

Date de transmission de l'acte : 28/03/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 28/03/2024

Numéro de l'acte : dec647 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240312-dec647-CC

Date de décision : 12/03/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)